

Toulouse, le 9 Octobre 2025

LE BUDGET DU CSE EN TOUTE TRANSPARENCE

Le budget des Activités Sociales et Culturelles (ASC) du CSE-E de Toulouse pour l'année 2025 est un budget équilibré (ni déficit dangereux, ni excédent inutile), équitable (avec la mise en place du quotient familial et aide aux familles avec enfant en situation de handicap) et dynamique (en mettant l'accent sur les événements, les week-ends récréatifs, les spectacles offerts, les activités des sections loisirs, la billetterie en ligne...).

Pour la CFDT, la mission première du CSE est de permettre à tous de bénéficier d'activités de loisirs auxquelles certains ne pourraient accéder sans aides. Le CSE se doit d'offrir un large choix d'activités, qu'elles soient organisées par le CSE ou laissées au libre choix des salariés, sans retomber dans le dogme où le CSE serait considéré comme un complément de salaire.

LE BUDGET 2024

Le CSE-E tire ses ressources de la dotation d'Airbus DS qui correspond à 2,62% de la masse salariale de l'établissement. 2,4% sont destinés aux Activités Sociales et Culturelles (ASC). Selon le code du travail (cf article R2312-35), ce budget a pour objectif principal d'améliorer les conditions de bien-être des salariés et leur famille.

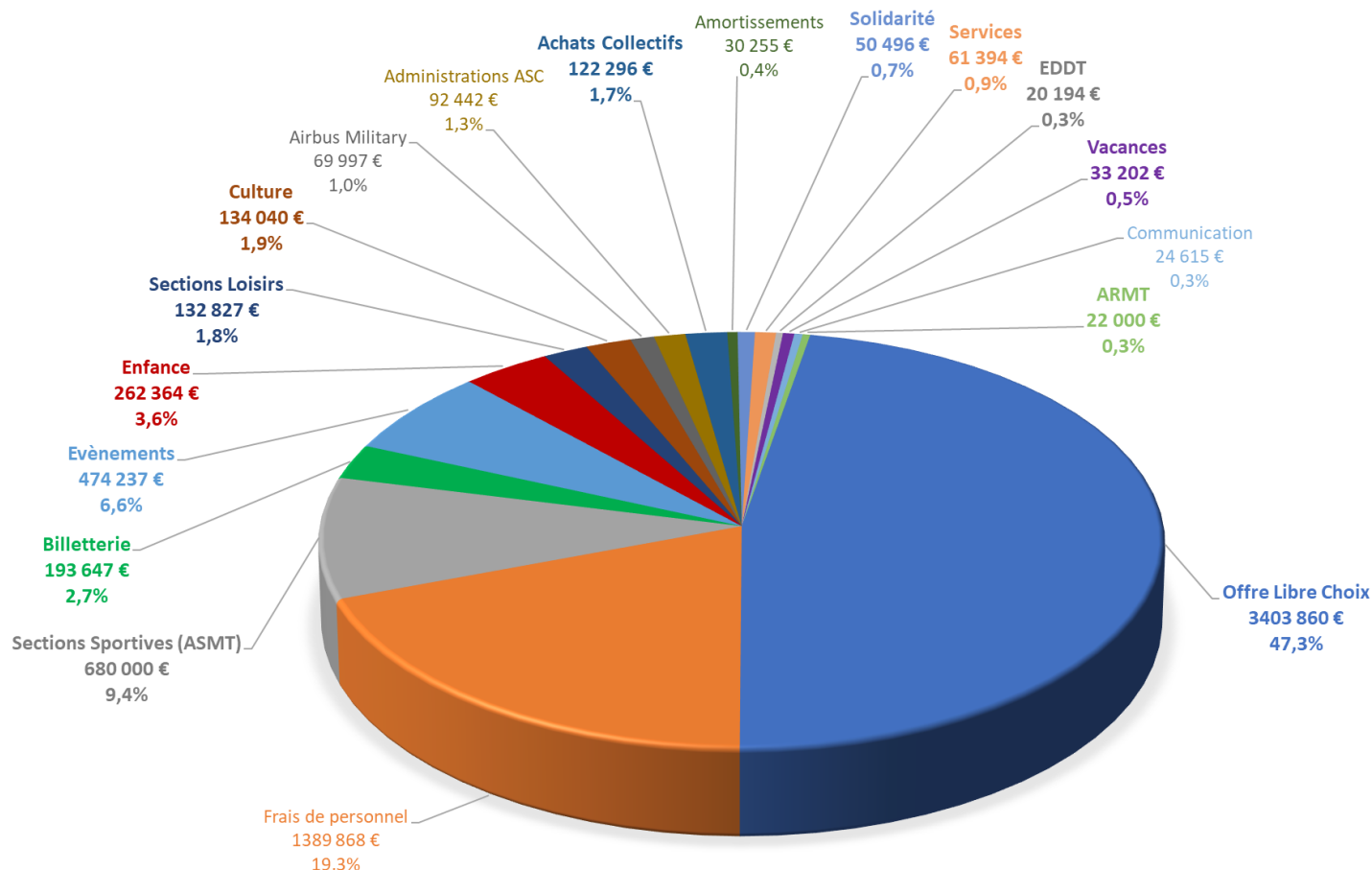
0,22% sont obligatoirement destinés aux Activités Economiques et Professionnelles (AEP, parfois appelé budget de fonctionnement). Ce budget couvre les dépenses engagées par le CSE dans le cadre de ses attributions économiques et professionnelles (formation des élus du CSE, formation des délégués syndicaux, abonnements pour les organisations syndicales, frais de retranscription des PV, expertises sociales et économiques, expert-comptable, Commissaire aux Comptes...) A noter que ce budget est verrouillé et ne peut pas être utilisé pour autre chose.

La dotation totale reçue en 2024 a été de 9,4 millions d'euros (AEP + ASC). Le budget du CSE-E inclut également la participation des salariés (voyages, colonies, chèques-vacances essentiellement) pour 2,4 millions d'euros, ce qui nous amène à un total de 11,8 millions d'euros.

La gestion du budget comprend des incertitudes : le comportement de consommation des salariés et les fluctuations de la dotation pour laquelle la Direction ne s'engage pas. De nombreux salariés n'utilisent pas la totalité de leur plafond et piloter sur 100% de consommation expose à des excédents. Inversement, une sous-estimation de la consommation peut contribuer à un déficit, comme ce fut le cas en 2022 avec 1 million d'euros de déficit supplémentaire par rapport au budget.

Pour une gestion saine du CSE, les **commissaires aux comptes recommandent d'avoir une trésorerie de l'ordre de 3 mois de charges d'exploitation, soit environ 2,6 millions d'euros**. Aussi, en gestionnaire responsable, le CSE a voté un budget 2024 excédentaire afin de remonter ce niveau de trésorerie. Au final, l'excédent a été plus élevé que prévu, pour trois raisons principales :

- Une dotation plus élevée que l'attendue (8,6 millions d'euros pour 8,3 millions d'euros estimés)
- Un budget billetterie surévalué (184 000 euros pour 500 000 euros estimés)
- Une sous consommation de l'offre Libre-Choix (3,2 millions d'euros pour 3,8 millions d'euros estimés)



Répartition du budget réalisé en 2024 pour les ASC

Le premier poste de dépenses du CSE reste de loin l'offre Libre Choix, regroupant les Vacances Liberté, les Chèques Vacances, l'Enfance Liberté et les Sports Loisirs Liberté. Le réalisé 2024 correspond à 3 404 k€, soit 84% du budget prévisionnel. Cette dépense concerne 4672 salariés, à noter que seulement 56% ont consommés 100% de leur plafond.

Le second poste correspond aux charges de personnel. N'oublions pas que le CSE est employeur d'une équipe de salariés dont la première mission est d'organiser des activités de loisirs pour les salariés ADS. Cette équipe compte également des salariés dédiés aux fonctions transverses du CSE : base de données, communication, comptabilité, administratif, RH... De fait, le CSE emploie 21 salariés, financés à 80% sur le budget ASC et 20% sur celui AEP.

Ensuite, les 67 sections loisirs et sportives (dont l'ASMT gère 100% de la partie sports) représentent le troisième poste avec 11,4% du budget ASC, les activités proposées regroupent 3496 adhérents dont 235 bénévoles.

Les évènements organisés par le CSE représentent 6,6% du budget ASC pour essentiellement 5488 participations pour la Fête de Noël (incluant la fête sur site, le spectacle et la sortie en train historique), auxquels il convient d'ajouter 1653 participations réparties sur les 10 sorties journée sur l'année et 100 participations pour les évènements sur les sites distants.

Vient ensuite le poste de l'Enfance dont l'essentiel du budget concerne les Cartes rentrée scolaire et la prise en charge des transports en commun terrestres pour les colonies (les colonies et séjours proposés par le CSE étant pris en compte dans le budget Libre Choix).

La billetterie représente 2,7% du budget ASC et correspond à un peu plus de 40 000 contremaîtres vendues. 2971 salariés ont acheté de la billetterie en 2024 pour un chiffre d'affaires supérieur à 2023.

La médiathèque avec 1,9% du budget ASC concerne 1447 usagers actifs pour un total de 45 000 prêts.

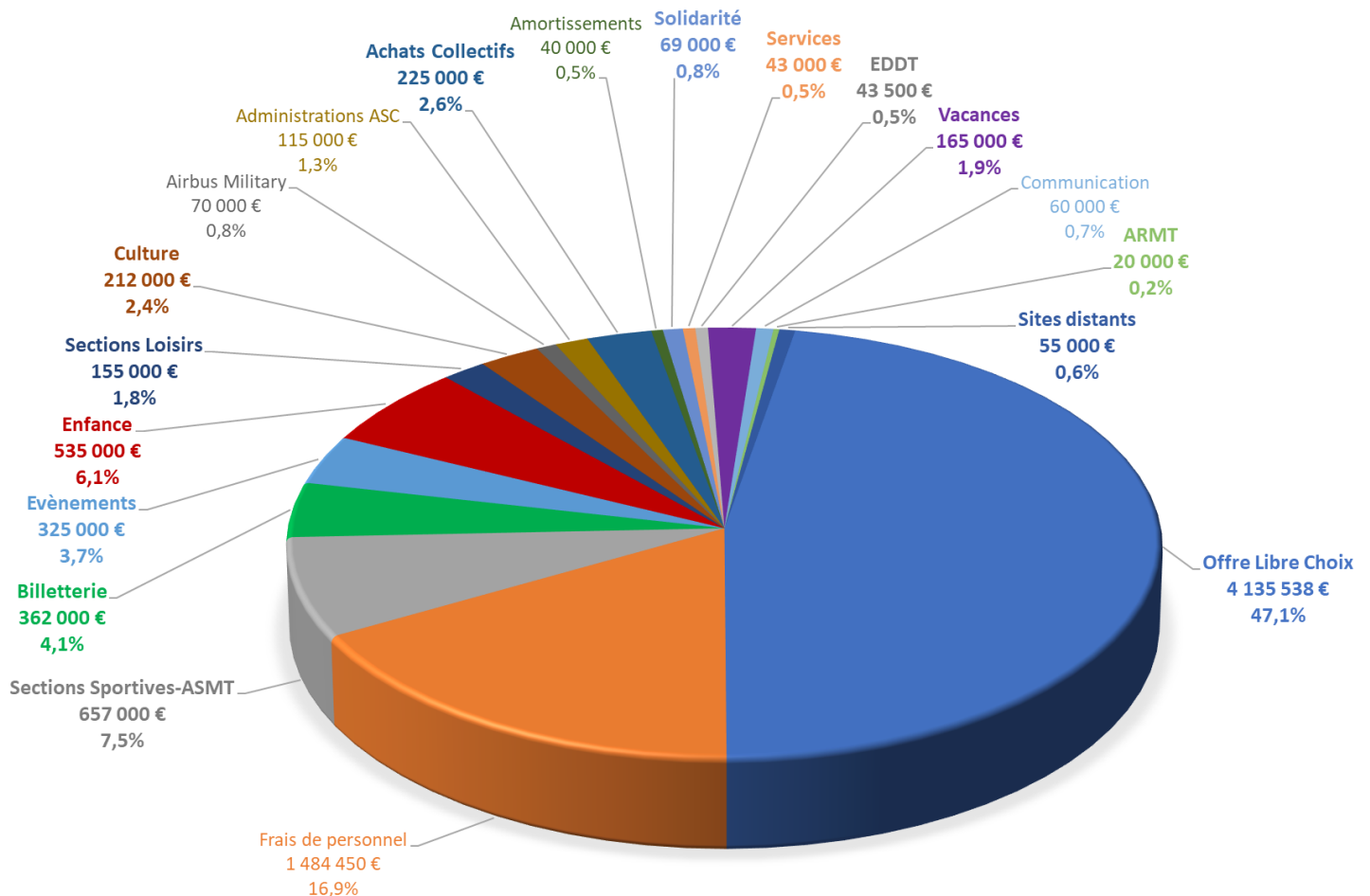
Le poste principal de dépenses de l'Univers Achats Collectifs est le cadeau de Noël adulte (70 k€) et les cartes cadeaux naissance/mariage (35k€). Le reste du budget se ventile sur le marché de Noël et les cartes cadeaux pour les sites distants (offerts en compensation de ce qu'il ne leur est pas accessible sur Toulouse).

L'univers Vacances ne représente que 0,5% du budget étant donné que, comme pour l'Enfance, le catalogue voyages et séjours est pris en compte dans le budget Libre Choix. Reste à la charge de l'Univers les WE récréatifs ainsi que la prise en charge des transports en commun terrestres pour les WE récréatifs et les séjours.

L'EDDT et la Solidarité représentant à eux deux 1% du budget.

LE BUDGET 2025

Pour l'année 2025, le budget, voté en mars, a été construit de façon à éviter de générer un nouvel excédent (dotation estimée identique à celle de 2024, budgets réajustés pour la billetterie et le Libre-Choix). Du coup, il a été provisionné 4 136 k€ sur le budget 2025 pour l'offre Libre Choix, conséquence de la décision d'augmenter le plafond de dépenses de 200 € par salarié (nous avons considéré que 92% de ce budget serait consommé).



Répartition du budget prévisionnel 2025 pour les ASC

LES NOUVEAUTÉS 2025

- Une offre supplémentaire de week-ends récréatifs hors plafond de subvention
- Des événements renouvelés et multipliés (Eulympiades, retour de la fête de la musique sur le site...)
- Une médiathèque réaménagée avec une offre Ludothèque et jeux vidéo croissante
- Le retour des spectacles offerts sur un rythme mensuel afin de toucher un maximum de salariés
- La prise en charge à 100% par le CSE des frais de transports collectifs terrestres (bus et train) pour les Colonies catalogue, les Séjours Familiaux Hiver et les WE Récréatifs dans le but d'inciter aux déplacements moins émetteurs de CO2
- Un accompagnement des sites distants (Sophia-Antipolis, Orléans, Istres et Clermont-Ferrand) pour le développement d'activités leur permettant d'accéder à une offre équivalente au Palays
- La poursuite du soutien aux sections, pour encourager les activités collectives et créer du lien social entre salariés

- Une aide spécifique pour les salariés parents d'enfants en situation de handicap, en particulier pour financer des colonies de vacances adaptées
- Possibilité pour la veuve ou le veuf d'accompagner leurs enfants mineurs ayant droit aux voyages, séjours et WE récréatifs, tout en bénéficiant des mêmes avantages
- L'ouverture d'une billetterie en ligne pour tous les salariés, depuis cet été, accessible en plus de l'offre proposée à l'accueil du CSE
- Des ateliers supplémentaires pour les enfants et des horaires élargis de 13h30 à 17h30 pour l'accueil du mercredi après-midi afin de permettre aux parents de déposer leurs enfants sur des horaires compatibles de leur travail
- Mise en place du P'tit Marché tous les premiers lundis de chaque mois
- Proposition systématique d'alternatives plus vertueuses pour chaque grand voyage suivant les recommandations du Comité Bas Carbone et élargissement du prêt de VAE
- Simplification des règlements pour les dossiers Liberté

LE MODE DE SUBVENTION

- Un mode de subvention solidaire grâce à la mise en place du quotient familial, avec un taux de subvention allant de 30% à 76%. Ceux qui ont les plus faibles salaires et/ou les plus grosses charges familiales sont plus aidés, tout en garantissant une subvention attractive pour les plus aisés. Le taux moyen de subvention est proche de 51%.
- Un plafond de dépenses rehaussé à 1 400 € par donnant droit + 300 € par enfant.
- Un taux de subvention de la billetterie rehaussé à 30%, sans modification du plafond de dépense (500 € + 200 €/enfant).
- Ouverture de la billetterie en ligne avec une subvention de 50€ dans un mode découverte.
- Les week-ends récréatifs hors plafond.



**EN CONCLUSION, UN CSE-E POUR VOUS,
DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE, ACTEUR DE VOTRE
BIEN-ETRE ET CREATEUR DE LIEN SOCIAL.**

PLUS D'INFOS ? SUIVEZ-NOUS ! G groupe: [DL-info-CFDT-ADS](https://www.facebook.com/DL-info-CFDT-ADS)

UNE QUESTION ? ÉCRIVEZ-NOUS ! Mail : CFDT ADS@airbus.com